

Rapport public Parcoursup session 2023

CFPPA de Thuré - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA de Thuré - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	19	63	0

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation de jardins/S'intéresser à l'environnement, aux végétaux et au cadre de vie/Disposer de compétences scientifiques, technologiques et numériques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte/Disposer de compétences technologiques ou professionnelles en vue de la réalisation d'infrastructures et de l'utilisation d'équipements techniques en sécurité sur le terrain/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluritechnique

Attendus locaux

Cette formation BTSA "Aménagements Paysagers" s'adresse à un public désireux d'une pédagogie orientée vers la professionnalisation et le développement de projets.

En effet, sur l'ensemble de la scolarité, on totalise 34 semaines professionnalisantes. Elles se répartissent sur 16 semaines dans une entreprise de stage dans le secteur du paysage et 18 sur des projets proposés par l'établissement permettant de décliner les modules professionnels en complément des 41 semaines de formation en face à face pédagogique. Ces 18 semaines de formation sur projet permettent aux étudiants de développer leurs compétences professionnelles à partir d'une demande concrète émanant soit de l'établissement soit d'un partenaire extérieur. Elles leur permettent d'aborder un chantier de l'analyse du cahier des charges jusqu'à sa livraison dans toutes ses dimensions, qu'elles soient économiques, techniques et même pratiques. Elles permettent en outre à chaque étudiant de développer des compétences d'analyse de situations, d'adaptation et de créativité.

L'établissement a également fait le choix de proposer une formation commune regroupant un public sous statut scolaire avec un autre sous statut d'apprenti. Leur travail commun permet des échanges très constructifs et des transferts de compétences entre étudiants très intéressants. Cette organisation permet également de passer d'un statut à l'autre à tout moment au cours des deux années.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BTSA Aménagements Paysagers permet d'exercer des emplois liés à l'aménagement et à l'entretien des jardins, des parcs et des espaces verts des particuliers, des collectivités et des infrastructures. Un intérêt est demandé pour l'aménagement des espaces, du cadre de vie et de l'environnement dans une perspective de durabilité. Une attention particulière est portée sur les points suivants:- connaissance des végétaux et de leurs conditions d'implantation;- analyse des attentes des clients et prescripteurs en fonction du site à aménager;- planification et mise en oeuvre des chantiers d'aménagement sur de nombreuses techniques (maçonnerie paysagère, réseau de fluides, techniques végétales...)- gestion économique des chantiers;- participation au processus d'élaboration du projet d'aménagements paysagers. Une attention particulière est portée sur le travail des étudiants dans le cadre des projets dont ils ont la charge.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Analyse des dossiers avec lecture des bulletins + projet de formation motivé

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Avoir participé aux portes ouvertes - salons - avoir pris contact avec les coordinateurs de formation

S'être renseignés sur les 2 MIL proposés et les attendus du BTS AP

Avoir fait un lien avec les référentiels et les maitres d'apprentissage du territoire.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en SVT- Mathématiques-Physique et enseignement technique si bac pro	oui	Bulletins	Important
	appréciations disciplinaires	oui	bulletins SVT, PC et enseignements professionnels	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Organisation	oui	Appréciations du bulletin et fiche avenir	Très important
Savoir-être	Attitude face travail et autonomie	oui	Fiche avenir et appréciations du bulletin	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence avec le projet professionnel	oui	Fiche avenir et projet motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités pertinente	non	Fiche avenir et projet motivé	Complémentaire

Signature :

Benoit MUSSEAU,

Directeur de l'établissement CFPPA de Thuré